

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Porteous : un nouveau lieu à vocation culturelle à Vernier !

**Mercredi 16 janvier 2019 : Le Conseil d'Etat a pris la décision d'allouer le bâtiment Porteous à des projets culturels : une position que le Conseil administratif de Vernier accueille très favorablement.**

Propriétés de l'Etat de Genève, les deux bâtiments Porteous et la Verseuse situés sur les rives du Rhône sur l'ancienne STEP d'Aire à Vernier sont inoccupés depuis près de vingt ans. Le site accueillait une ancienne station de traitement des boues d'épuration, tandis que le bâtiment de la Verseuse abritait l'administration et les laboratoires.

Le canton souhaitait attribuer ce lieu au Service de Probation et d'Insertion (SPI) pour en faire un centre de détention pour personnes en fin de peine, dans le prolongement de la politique de développement des infrastructures pénitentiaires, cela au détriment d'un lieu à vocation culturelle.

En réponse à cette décision, le site de Porteous est occupé depuis le mois d'août par le mouvement "Prenons la ville". De nombreux acteurs se sont également mobilisés quant au devenir du site manifestant leur volonté de développer un projet culturel en lieu et place d'un centre de détention.

Ce matin, à l'issue de sa séance hebdomadaire, le Conseil d'Etat a décidé d'allouer le bâtiment Porteous au Département cantonal de la cohésion sociale en charge de l'Office cantonal de la culture et du sport. En revanche, il a pris la décision de ne pas affecter le bâtiment voisin la Verseuse à la culture.

L'opportunité d'un lieu culturel a toujours été très intéressante pour la Ville de Vernier engagée pour une politique d'accès à la culture. Le Conseil administratif in corpore tient à remercier les nombreux acteurs qui se sont mobilisés: la population, les associations, le Conseiller d'Etat en charge de la cohésion sociale Thierry Apothéloz ainsi que ses services. Un engagement nécessaire pour donner à Porteous une identité culturelle.

Le Conseil administratif reste par ailleurs confiant quant à l'affectation du bâtiment administratif de la Verseuse qui selon lui devrait bénéficier d'un nouvel arbitrage pour en faire un bâtiment complémentaire voué à la culture. Il s'agit maintenant de concrétiser le projet qui devra faire l'objet d'une concertation avec les différents milieux concernés dont la Ville de Vernier.